



 Séance du 14 décembre 2020

| NOMBRE DE MEMBRES | |
|-------------------|-------------------------------------|
| En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 51 | 38 |

| Objet de la délibération |
|---|
| TOURISME Participation à l'étude Observatoire du Tourisme |
| Référence |
| 06_20201214_1.4.3 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 08/12/2020 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 15/12/2020 |

L'année deux mille vingt, le quatorze décembre à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

Mme FOURÉ, DECLÉ, Mme VERRIER, RIFFLART, DELÉTRÉ, DARRAGON, GEST, DESSEAUX, DEBART, BOCQUILLON, CAPELLE, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, CARON-DECROIX, DESFOSSÉS, STOTER, LENGLET, MAGNIER, DURIEUX, THUILLIER, LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Benoît MERCUZOT à Pascal RIFFLART
 Pierre SAVREUX à Paul-Eric DECLÉ
 Anne PINON à Annie VERRIER
 Maryse VANDEPITTE à Paul-Eric DECLÉ
 Bénédicte THIEBAUT à Joël SUIN
 Annick LEMAIRE à Philippe FRANCOIS
 Anna-Maria LEMAIRE à Virginie CARON-DECROIX
 Michel WATELAIN à Pascal RIFFLART
 Claude CLIQUET à Virginie CARON-DECROIX
 Isabelle DE WAZIERS à Jean-Jacques STOTER
 Francis PETIT à François DURIEUX
 Christelle HIVER à Jean-Michel MAGNIER
 Didier DINOARD à Alain BABAUT

Excusés, absents :

Mme SAVARIEGO, FOUCAULT, THEVENIAUD, Mme RODINGER, RENAUX, DUFOUR, OURDOUILLÉ, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, BOHIN, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

DECLÉ Paul-Eric

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois a construit une stratégie de développement touristique en 2019. Dans son axe 3, celle-ci propose de « Développer l'observation touristique sur le territoire ». Parallèlement, le Département de la Somme a actualisé son Schéma de Développement Touristique qui consacre également une action à l'amélioration de l'observation touristique à l'échelle de la Somme.

Dans ce contexte de convergence des stratégies, le Pôle métropolitain a rapidement pris contact avec le Département pour engager une action mutualisée portant sur le développement de l'observatoire touristique de la Somme. Cet observatoire est piloté par l'Agence Somme-Tourisme.

Dès le mois de janvier 2020, le Département a réuni Somme-Tourisme, les trois grands territoires Samariens (PNR Baie de Somme, Pôle métropolitain et PETR Cœur des Hauts-de-France) et le Comité Régional du Tourisme et des Congrès, pour travailler à la construction d'un nouvel observatoire du tourisme. Après un rapide diagnostic des données disponibles et un recensement des besoins, il a été décidé de mener une étude permettant d'estimer, assez précisément, l'impact du tourisme sur la Somme et les trois territoires concernés. Cette étude permettra à Somme-Tourisme et aux trois grands territoires de disposer d'une matrice de calcul des retombées économiques du tourisme sur les territoires.

Cette étude sera menée durant toute l'année 2021, avec notamment des enquêtes de clientèles pour estimer les dépenses réalisées sur les territoires. Les résultats et la matrice réutilisable (une pour la Somme, et une pour chacun des grands territoires) seront disponibles à la fin du premier trimestre 2022. La mise à jour annuelle de la matrice sera ensuite possible de manière autonome.

L'appel d'offres, réalisé par Somme-Tourisme sur la base d'un cahier des charges rédigé collectivement, a abouti à la sélection d'un prestataire spécialisé. Le montant de l'étude s'élève à 46 890 € TTC. Le Département propose de prendre en charge une partie du coût de l'étude à hauteur de 25 000 €. Les trois territoires se répartissent le reste à charge.

La répartition des participations a été calculée en fonction de deux variables : population du territoire et nombre de lits touristiques du territoires (selon chiffres INSEE disponibles). Elle s'établit de la manière suivante :

Prise à compte à parité du poids démographique (nombre d'habitants) et du poids touristique (nombre de lits touristique)

| | Conseil Départemental | PETR Cœur des HDF | Pôle métropolitain Grand Amiénois | Baie de Somme 3 vallées | TOTAL partenaires | TOTAL partenaires et Conseil Départemental |
|---|-----------------------|-----------------------------|------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--|
| Nombre de lits touristiques | | 19 600 <i>1,2/10</i> | 33 400 <i>1,9/10</i> | 118 000 <i>6,9/10</i> | 171 000 <i>10/10</i> | |
| Nombre d'habitants | | 67 000 <i>1,2/10</i> | 387 000 <i>6,7/10</i> | 120 000 <i>2,1/10</i> | 574 000 <i>10/10</i> | |
| Total participation <i>en euros HT</i> | 20 834,00 | 2 198,00 <i>(2,4/20)</i> | 7 876,00 <i>(8,6/20)</i> | 8 242,00 <i>(9/20)</i> | 18 316,00 <i>(20/20)</i> | 39 150,00 € HT |
| Total participation <i>en euros TTC</i> | 25 000,80 | 2 637,60 | 9 451,20 | 9 890,40 | 21 979,20 | 46 980,00 €TTC |

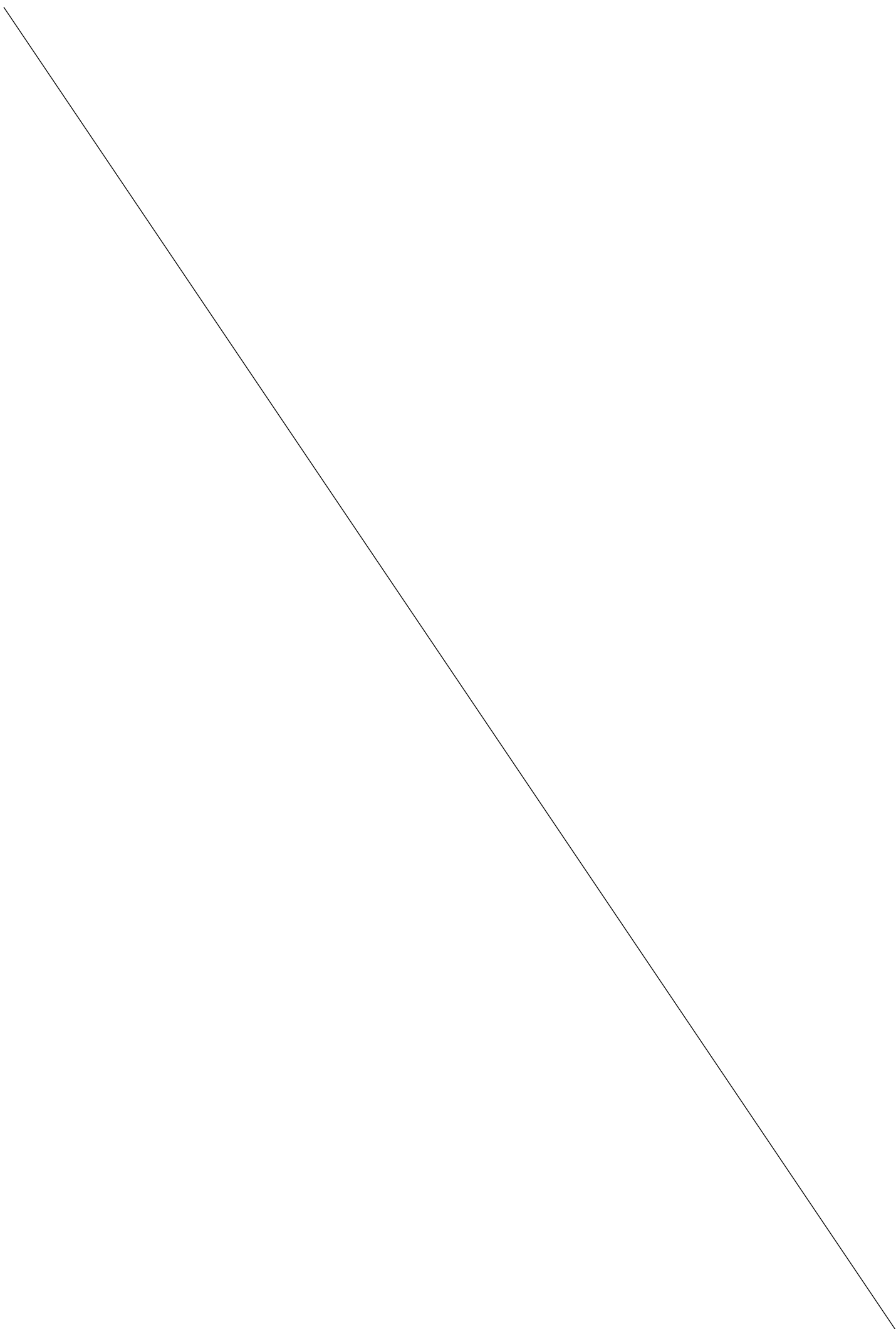
Il est proposé que le Pôle métropolitain participe, dans le cadre de la stratégie touristique, à cette étude à hauteur de 7 876 € HT (9 451,20 € TTC) et d'engager les crédits correspondants (*article 6042*).

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de participer à l'étude Observatoire du Tourisme pilotée par l'Agence Somme Tourisme pour un montant de 7 876 € HT.
- Autorise le Président à signer les pièces se rapportant à cette étude.
- Inscrit les crédits nécessaires au BP 2021 – Article 6042.

Fait et délibéré le 14 décembre 2020
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|--|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Numéro de l'acte : | 0620201214143 |
| Date de la décision : | 2020-12-14 00:00:00+01 |
| Objet : | TOURISME - PARTICIPATION A L'ETUDE OBSERVATOIRE DU TOURISME |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 1.4.3 - autres |
| Identifiant unique : | 080-200082063-20201214-0620201214143-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 080-200082063-20201214-0620201214143-DE-1-1_0.xml | text/xml | 932 |
| Nom original : | | |
| 06_20201214_143_ETUDE OBSERVATOIRE DU TOURISME.pdf | application/pdf | 137811 |
| Nom métier : | | |
| 99_DE-080-200082063-20201214-0620201214143-DE-1-1_1. pdf | application/pdf | 137811 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 14 décembre 2020 à 15h16min51s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 14 décembre 2020 à 15h16min51s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 14 décembre 2020 à 15h16min52s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 14 décembre 2020 à 15h16min57s | Reçu par le MI le 2020-12-14 |

